

Comme je l'annonçais [dimanche dernier \(Cf. Mon billet du 3 février 2013\)](#) se tenait cette semaine un colloque sur le thème « *Comment les armées se laissent-elles saisir par les sciences sociales et quel(s) type(s) de résistances sont-elles susceptibles d'opposer à la démarche scientifique ?* ». Il était organisé par les jeunes chercheurs de l'IRSEM et s'adressait finalement bien aux jeunes chercheurs et aux difficultés rencontrées dans leurs recherches au contact des armées.

En synthèse

Un bilan a été exprimé par différents intervenants sur la place des sciences sociales dans les armées et sur les relations entre sociologues et communauté militaire. Comme je l'évoquais la semaine dernière, il s'agissait « uniquement » de sociologie et un peu d'histoire militaire. C'est bien pour moi une vision réductrice des sciences humaines et sociales qui devra donc élargie dans le futur pour répondre aux besoins réels des armées. Certes, c'est la conséquence d'importants travaux de recherche engagés par le professeur Boëne il y a une vingtaine d'années mais je crois que l'importance et les moyens donnés à ce domaine doivent désormais se porter partiellement vers l'apport sociologique des opérations.

Or, c'était le 3^e thème de la journée d'études mais il ne s'intéressait qu'aux militaires en opération en tant que groupe social. La connaissance des autres groupes sociaux dans un cadre opérationnel donnerait un champ d'étude bien plus élargi, faisant appel à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales. Certes, la présence de ces experts dans les forces pose une réelle question. L'exemple des « **human terrain teams** », qui peut s'en approcher, a fait ses preuves en Afghanistan. La solution qui me semble pertinente serait l'appel au statut de réserviste qui intégrerait le chercheur dans la communauté militaire. Il faudra cependant définir un cursus adapté au chercheur en sciences humaines et sociales au sein des armées (mise en condition opérationnelle par exemple). Il ne pourra cependant être affecté dans la fonction « renseignement », incompatible avec une certaine liberté de recherche et de publications ultérieures des travaux. Cet « échange de services » serait bénéficiaire aux deux parties.

Quel est l'intérêt de la sociologie militaire ?

Pour en revenir au colloque, le professeur Charillon, directeur de l'IRSEM, a souligné le progrès constant des relations des chercheurs avec les armées, d'autant qu'ils font partie du ministère de la défense. Il a été montré que les armées étaient généralement ouvertes à ces travaux. Le centre de sociologie de la défense, aujourd'hui fermé au profit de l'IRSEM, avait publié 150 documents dont 80% étaient issus des données de terrain.

Cependant, il me semble bien que ce passé positif ait fait le tour de l'étude sociologique de la communauté militaire. Certes, celle-ci paraît secrète, aux codes curieux. On ne peut y travailler comme on le souhaite. Il y a bien une spécificité du militaire, de la communauté militaire (Cf. [Mon billet du 16 décembre 2012](#)) à prendre en compte. Maintenant, ce monde fascinant doit-il faire l'objet de l'intérêt de tant de jeunes chercheurs... sauf pour se « faire la main » ? La communauté militaire ne me semble plus justifier un tel engagement des chercheurs et ne doit pas être dissociée de son environnement humain en opération. Et puis, ce monde militaire

inconnu, même de plus en plus inconnu pour le civil, peut certes attirer les curiosités mais cela fait un peu « étude sur une peuplade en voie d'extinction » et détaché du monde « normal » qu'il faut vite étudier avant sa disparition ! Je me sentirai presque amérindien au fin fond de l'Amazonie !

J'ai par ailleurs ressenti ces petites frustrations d'une partie de ces jeunes chercheurs, en grande partie dues à mon avis justement à la méconnaissance de la spécificité militaire. Oui, c'est un milieu fermé et il faut des clés pour y entrer. Ainsi, la recherche en sociologie militaire est sans doute plus aisée à réaliser par des chercheurs internes qui connaissent les codes, le respect des règles ce qui contribue à créer des rapports de confiance. Cela conduit au débat sur l'objectivité du chercheur susceptible d'avoir une certaine empathie avec la communauté militaire, ou comme salarié du ministère de la défense soumis à une certaine retenue.

Je pense que la réponse est claire. La communauté militaire peut être étudiée par ces chercheurs. Les armées ont besoin d'avoir un éclairage sur les évolutions sociologiques de l'institution pour aller vers une plus grande efficacité mais aussi pour contribuer à la construction d'une cohésion interne forte. Une étude sociologique reste soumise pour sa communication publique ou interne à une décision du commandement et pas forcément celle d'un conseil scientifique.

De la difficulté - relative - d'être chercheur dans l'institution militaire

Il a été aussi évoqué à plusieurs reprises l'incompréhension des militaires devant le monde universitaire mais aussi la méfiance des universitaires devant la communauté militaire. Le constat d'une méconnaissance mutuelle a été fortement exprimé. Des jeunes chercheurs extérieurs ont monté la surprise de leurs directeurs de recherche lorsqu'ils ont présenté leur sujet de recherche avec des questions : « *Vous êtes d'une famille de militaires pour vous intéresser à ce sujet ?* ». Il faut aussi remarquer que peu de professeurs universitaires sont capables d'étudier correctement une campagne militaire ou une situation opérationnelle.

L'étude sociologique des armées semble difficilement compréhensible dans l'université. Mais après tout c'est bien le rôle de l'IRSEM de développer ces relations et d'atténuer ces méfiances réciproques avec la nécessité aussi de disposer de chercheurs militaires au sein de cet organisme pour qu'il y ait effectivement échange...

Sur ce thème, j'ai apprécié l'intervention du lieutenant-colonel Rémy Porte, officier d'active et historien au centre de doctrine de l'emploi des forces. Habilité à diriger des recherches, il a évoqué la problématique du statut du chercheur militaire évoluant entre la liberté du chercheur et le statut du militaire qui conduit à une certaine réserve. Quelques camarades (n'est-ce pas Michel G ?), la comprendront.

J'ai aussi apprécié l'intervention d'Elyamine SETTOUL, du CERI. Ce jeune Français revendiquant ses origines algériennes (et un père au FLN) a été finalement le seul à constater par son étude l'existence d'une armée républicaine et de la non-reconnaissance des différences par le respect de la « méritocratie », d'une armée statutairement monolithique mais dans les faits l'étant beaucoup moins, une armée sachant reconnaître à la personne une valeur individuelle et lui donner une reconnaissance.

Comme d'autres intervenants, il a aussi rappelé l'importance de l'apparence : savoir se présenter, connaître le langage, les coutumes, s'habiller correctement... Je pourrai ajouter connaître les grades mais quand on découvre que le général d'armée Puga, chef du cabinet militaire du président de la République, est appelé « M. Puga » dans un article du Monde du 24 janvier sous la plume de journalistes... alors !

Pour conclure, les chercheurs présents à la fois frustrés et séduits par la communauté militaire, reconnaissent l'intérêt de telles études et de leur souhait de rendre compte publiquement de ce qui a été appris. C'était une forme de « retour » et ils devenaient ainsi une courroie de transmission entre la société militaire et la société civile.

Je rappellerai cependant cet extrait de communication sur la préparation de cette journée en avril 2012 : « *L'étude sociologique et historique des armées s'est constituée comme un domaine spécialisé des sciences sociales, par sa littérature, ses références et ses concepts (Boëne, 1995, 2011 ; Gresle, 2005 ; Bardiès, 2008). Cette journée d'étude se donne pour objectif d'inverser les termes du raisonnement habituellement admis, qui postule que l'armée est spécifique par son statut et sa place dans l'ordre institutionnel de l'État- Nation (Boëne, 1990 ; Hamelin, 2000 ; Bardiès, 2011). (...). La spécificité institutionnelle suffit-elle à fonder la spécificité d'un objet scientifiquement construit ?*

Je ne suis pas sûr que les ambitions exprimées en avril 2012 aient été satisfaites dans leur ensemble mais les échanges ont été intéressants. Cependant, j'en extrais deux conclusions Il y a une spécificité de « l'objet » et tous ces chercheurs l'ont exprimé ; il y a une spécificité de la communauté militaire sinon même une spécificité militaire. Ensuite il est temps d'introduire les sciences humaines et sociales dans le champ d'intérêt des armées au profit du domaine des opérations tout en reconnaissant que la sociologie militaire a sans aucun doute encore une place dans ses armées.